

EXTRAIT DU REGISTRE DES ARRÊTÉS DU MAIRE DU 14/03/2025 A2025/033

\*\*\*\*\*

**ARRÊTÉ ÉTABLISSANT LE TABLEAU ANNUEL D'AVANCEMENT DE GRADE  
AU TITRE DE L'ANNEE 2025**

Le Maire de la Commune de Champagné

Vu les articles L. 216-2, L. 522-4, L. 522-23 à L. 522-31 du code général de la fonction publique,

Vu les statuts particuliers des cadres d'emplois de la fonction publique territoriale ;

Vu la situation des fonctionnaires territoriaux de la commune ;

Vu la délibération n°D2025\_03\_008 relative à la détermination des « ratios promouvables » ;

Vu les lignes directrices de gestion établies par le Maire après avis du comité social territorial du 5 mars 2025 ;

**ARRETE**

**ARTICLE 1**

Le tableau annuel d'avancement de grade au titre de l'année 2025 est établi comme suit :

**Avancement au grade de** : Agent de maîtrise principal

Nom et Prénom de l'agent	Grade actuel	Date d'effet de la nomination
LEBRUN Ludovic	Agent de maîtrise	01/04/2025

Proportion homme / femme des agents promouvables *		
Total	Hommes	Femmes
2	2	0

  

Proportion homme / femme des agents susceptibles d'être promus		
Total	Hommes	Femmes
1	1	0

**Avancement au grade de** : Adjoint technique principal de 1<sup>ère</sup> classe

Nom et Prénom de l'agent	Grade actuel	Date d'effet de la nomination	Rang de classement
DELENTE Nadine	Adjoint technique principal de 2 <sup>ème</sup> classe	01/04/2025	1
QUINET Marie	Adjoint technique principal de 2 <sup>ème</sup> classe	01/04/2025	2

Proportion homme / femme des agents promouvables *		
Total	Hommes	Femmes
4	0	4

  

Proportion homme / femme des agents susceptibles d'être promus		
Total	Hommes	Femmes
2	0	2

**Avancement au grade de** : Educateur de Jeunes Enfants de classe exceptionnelle..

Nom et Prénom de l'agent	Grade actuel	Date d'effet de la nomination
WAVRANT Axelle	Educateur de Jeunes Enfants de classe	01/10/2025

Proportion homme / femme des agents promouvables *		
Total	Hommes	Femmes
1	0	1

  

Proportion homme / femme des agents susceptibles d'être promus		
Total	Hommes	Femmes
1	0	1

**Avancement au grade de :** Rédacteur principal de 1<sup>ère</sup> classe

Nom et Prénom de l'agent	Grade actuel	Date d'effet de la nomination
LEDOUX Géraldine	Rédacteur principal de 2 <sup>ème</sup> classe	01/04/2025

Proportion homme / femme des agents promouvables *		
Total	Hommes	Femmes
1	0	1

  

Proportion homme / femme des agents susceptibles d'être promus		
Total	Hommes	Femmes
1	0	1

**Avancement au grade de :** Adjoint administratif principal de 2<sup>ème</sup> classe

Nom et Prénom de l'agent	Grade actuel	Date d'effet de la nomination
VALIENNE Valérie	Adjoint administratif	01/04/2025

Proportion homme / femme des agents promouvables *		
Total	Hommes	Femmes
1	0	1

  

Proportion homme / femme des agents susceptibles d'être promus		
Total	Hommes	Femmes
1	0	1

**ARTICLE 2**

Le présent tableau d'avancement sera transmis au **Centre de gestion de la Sarthe** qui en assurera la **publicité** conformément aux dispositions de l'article L522-26 du code général de la fonction publique.

*\* ensemble des agents remplissant les conditions individuelles d'avancement*

Fait à Champagné, le 14 mars 2025

Publié le 04/04/2025

Le Maire



P. DESMAZIERES

*Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Nantes - 6, Allée de l'île Gloriette 44041 NANTES CEDEX - dans un délai de 2 mois à compter de la présente notification ou par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr)*